

ENTRAÎNEUR(E) DE TENNIS DE TABLE

Finalité de l'emploi

L'entraîneur de club conçoit, organise et anime l'entraînement des pongistes du club dans une logique de progression individuelle et collective. Il encadre les joueurs de tout niveau (jeunes, adultes, loisirs, compétition) et participe activement à la mise en œuvre du projet sportif de la structure. Il joue un rôle essentiel de formation, de transmission et de développement du tennis de table, en lien avec les éducateurs, dirigeants et familles.

Missions principales

- Concevoir et conduire les programmes d'entraînement selon les objectifs du club.
- Encadrer les séances techniques, tactiques et physiques des joueurs.
- Accompagner les pongistes en compétition (coaching, suivi, analyse).
- Participer à la détection et à la formation des jeunes talents.
- Collaborer à la mise en œuvre du projet sportif du club.
- Assurer le lien entre les différents acteurs (dirigeants, familles, éducateurs).
- Contribuer à la formation des cadres bénévoles et à la coordination technique du club.
- Participer aux actions de promotion du ping (stages, journées découvertes, événements).

Formation et diplômes requis

- BPJEPS ou DEJEPS Tennis de Table
- DESJEPS pour les clubs à fort niveau de performance (Nationale / Pro).

Évolutions possibles

- Responsable technique ou directeur sportif du club.
- Entraîneur régional ou de pôle.
- Formateur fédéral ou entraîneur national.
- Coordinateur de développement sportif.

